Raymond LACROIX

Par : Mireille Justamond, Valérie Frac, Patricia Franco



Service historique de la Défense, Caen

- Informations
  - Nom : LACROIX
  - Prénom(s) : Raymond
- Etat civil
  - Date de naissance : 23/01/1909
  - Ville de naissance : Alès
  - Département de naissance : Gard
  - Pays de naissance : France
  - Profession avant guerre :
    - mineur
  - Date de décès : 05/07/1980
  - Lieu de décès : Bagnols-sur-Cèze (Gard)
- Arrestation et condamnation
  - Juridiction de condamnation : Section spéciale - Nîmes
  - Date de condamnation : 09/02/1943
  - Motif(s) de condamnation :
    - Activité communiste
  - Peine infligée : Prison
  - Durée de la peine : 1 an
- Eysses
  - Date d'arrivée à Eysses : 15/10/1943
  - Numéro d'écrou à Eysses : 2576
  - Motif de la levée d'écrou : Transféré
  - Date de la levée d'écrou : 29/10/1943
  - Destination de la levée d'écrou : Agen (Ma)
  - Durée de détention : 0 an(s), 0 mois, 14 jour(s)
- Déportation

- Déporté
- Lieu de départ : Toulouse
- Date de départ : 30/07/1944
- Parcours concentrationnaire :
  - Buchenwald
- Matricule : 69013
- Situation en 1945 : Libéré
- Date : 12/04/1945

Biographie

Né à Alès, dans le Gard, le 23 janvier 1909, Raymond Lacroix est issu d'une famille de mineurs. En 1930, il effectue son service militaire au 24e bataillon de chasseurs à pied. Le 10 novembre 1933, il épouse Alix Roustan, originaire de Vallérargues (Gard). Ouvrier mineur comme son père aux mines d'Alès, il s'engage très tôt dans le syndicalisme au sein de la CGTU (Confédération générale du travail unitaire) et milite au BOP (Bloc ouvrier et paysan). Il figure sur la liste présentée par le BOP à Alès lors des élections municipales des 5 et 12 mai 1935. Élu conseiller municipal communiste, son mandat prend fin avec la mobilisation. Rappelé à l'activité en 1939, il est affecté au 341e régiment d'infanterie. Démobilisé le 26 juillet 1940, il revient à Alès, où il réside au Faubourg de Rochebelle.
Révoqué par la compagnie des mines d'Alès, il se réfugie à Connaux en 1941, où il retrouve du travail aux mines. Il est également employé dans une entreprise de L'Ardoise.

Dès 1940, il rejoint le Parti communiste clandestin, puis le Front national de lutte pour la liberté et l'indépendance de la France (FN), mis en place dans le Gard par Pierre Doize. Il est arrêté le 20 octobre 1942 à 21h, à son domicile, par les gendarmes de Connaux, pour avoir distribué un tract jugé « anti-national ». Lors de la perquisition, plusieurs exemplaires du tract sont retrouvés à son domicile. Le lendemain, son camarade Jules Coste est également arrêté à Tresques. Interné dans plusieurs centres de détention entre octobre 1942 et février 1943 — maison d'arrêt de Nîmes, fort Saint-Nicolas à Marseille, fort de Vancia dans l'Ain — il est condamné le 9 février 1943 par la section spéciale de la cour d'appel de Nîmes à douze mois de prison et 1 200 francs d'amende. Après son procès, il est interné à la centrale de Nîmes, puis transféré le 15 octobre 1943 à la centrale d'Eysses (n° d'écrou 2576) à Villeneuve-sur-Lot, par le convoi dit de « la Marseillaise ».

Le 29 octobre 1943, il est extrait par les gendarmes de Villeneuve-sur-Lot et conduit à la prison d'Agen. Le 15 novembre, il est transféré au camp de Noé, en Haute-Garonne, où il reste jusqu'à l'expiration de sa peine. Sur proposition du préfet du Gard, il est alors

astreint à résidence au centre de séjour surveillé de Saint-Sulpice-la-Pointe, dans le Tarn. Le camp est vidé le 30 juillet 1944, et les 623 internés sont remis aux autorités allemandes. Raymond Lacroix est alors intégré au convoi dit des « 69 000 », parti de Toulouse pour rejoindre le camp de Buchenwald. À son arrivée à Weimar, sur le quai, le 6 août 1944, il retrouve Jules Coste. Au camp de Buchenwald, il est enregistré sous le matricule 69 013. Le 22 août 1944, il est transféré au kommando extérieur de Weferlingen, également appelé « Gazelle », sur le site de la mine de sel de Walbeck, en Saxe, que les nazis aménagent en usine souterraine. Libéré le 12 avril 1945, Raymond est rapatrié par le centre de Longuyon (Lorraine). Il regagne son foyer le 6 mai 1945.

En 1946, il vit toujours à Connaux, où il est cantonnier. En 1950, il s'installe à Saint-Paul-les-Fonts et devient agent des routes aux Ponts et Chaussées de Bagnols-sur-Cèze. En raison des séquelles liées à sa déportation, il est déclaré invalide à 95 % en 1959 et cesse alors toute activité.

Raymond Lacroix décède à Bagnols-sur-Cèze le 5 juillet 1980.

Bibliographie

"Jules Coste, résistant déporté, de Tresques à Buchenwald", Rhodanie n° 149 (Mireille Justamond)